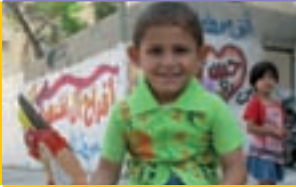


**DOSSIER
SPECIAL****Ramadan**

Page 2

**PALESTINE****Le SIF poursuit
ses projets**

Page 3

**PAKISTAN****1 an après**

Page 3



Le Partenaire Humanitaire

Le journal d'information des donateurs du Secours Islamique France

3^e Trimestre 2011 - N° 62

0,10€

Editorial

Ramadan Un mois pour agir

Comment débiter ce mois de Ramadan ici en France sans penser à la situation humanitaire de l'autre côté de la méditerranée ? Du Maghreb au Yémen, le monde arabo-musulman est en pleine mutation. Nous ne savons pas ce que l'avenir réserve, mais nous savons d'ores et déjà que de nombreuses personnes passeront un Ramadan loin de chez elles et de leurs proches.

Que nous montre l'actualité de ces derniers mois ? Des femmes et des hommes n'ayant que la fuite comme ultime recours. Cela fait des mois que le Secours Islamique France agit auprès des populations en fuite aux frontières tuniso-libyennes mais aussi auprès des migrants tunisiens ici en France.

Ce qui se déroule actuellement de l'autre côté de la méditerranée nous concerne aussi et doit nous interpeller encore plus durant ce mois sacré. Le Ramadan n'est-il pas un mois de spiritualité, de recueillement, d'introspection, de partage et de solidarité ? Jeûner la journée pour se réunir autour d'une table bien garnie et partager un repas avec les siens ; autant de rites et d'habitudes culturelles qui façonnent les nuits de ce mois de Ramadan. Dites-moi combien de soirs de la nourriture sera jetée à la poubelle car nous en avons trop fait. Combien de fois le robinet coulera en gaspillant des litres d'eau, combien d'heures passera-t-on à ne rien faire ? Autant de mauvaises habitudes qui, pendant ce mois, deviennent des sacrilèges. Le Coran nous rappelle ce verset : « Et mangez et buvez ; et ne commettez pas d'excès, car Il [Dieu] n'aime pas ceux qui commettent des excès ». (Coran, Sourate 7 : Al-Araf).

Le Secours Islamique France, œuvre toute l'année dans les pays où la sécheresse, le manque d'eau et la faim sévissent. Durant le mois de Ramadan, nous lançons des projets de distribution de colis et de cadeaux de l'aide dans une dizaine de pays (Palestine, Bangladesh, Mauritanie, Tunisie, Syrie, Sénégal, Tchad...). Le Secours Islamique France sera aussi présent auprès des populations nécessiteuses ici en France. Parce que la souffrance n'a ni origine, ni genre, des ruptures du jeûne 'Iftar' seront organisées dans les grandes villes de France pour toucher les plus vulnérables et ceux qui souffrent de solitude et d'isolement, par exemple lors de la rupture du jeûne (travailleurs migrants, jeunes étudiants, personnes sans-abris, détenus, etc.). Des repas ou des colis leur seront distribués pour essayer de leur donner un peu de réconfort et d'humanité.

Tout en œuvrant sur le terrain, le Secours Islamique France continue d'accroître son engagement social au niveau français et international. Autant de projets détaillés dans ce numéro spécial Ramadan qui retracent nos actions. Des projets qui, sans votre aide, ne peuvent être réalisés. Donnez de votre temps pour rejoindre nos équipes de bénévoles et surtout évitez le gaspillage car « Economiser, c'est déjà un don ! ».

Que ce mois de Ramadan soit un succès pour chacun d'entre nous.

*Puisse Dieu agréer votre jeûne
et vos bonnes œuvres*

Dunia OUMAZZA
Directrice de la Communication



© O. MATHYS/SIF

POUR UN DON DURABLE

Pensez à la goutte qui tombe sur un rocher pendant des années. Elle finit un jour par le percer et y creuser ainsi son chemin. Il ne sera pas de même si la même quantité d'eau se déverse d'un seul coup sur ce rocher. La durée et la régularité font ici la grande différence. C'est cette loi universelle que le Prophète (saws) a rappelé dans son hadith, mais à un niveau moral et spirituel, quand il a dit que : « **La meilleure action est celle qui dure, modeste soit-elle** » (Bukhari et Muslim). Ceci reste aussi bien valable pour un acte rituel à travers l'observance des prières, par exemple, que pour un acte social de solidarité matérielle : la Zakat (don obligatoire) ou la Sadaqa (don surérogatoire). Cette observance dans la régularité, quelque soit la petitesse de l'acte concerné, conduit à un effet qui finira par toucher spirituellement le cœur et par transformer matériellement la société. La durabilité est alors ce principe d'efficacité qui s'inscrit dans les lois naturelles, spirituelles, économiques et sociales.

Dans la tradition sociale musulmane, ces différents registres ne sont pas disjoints, encore moins antinomiques. Chaque fois, ou presque, que la Zakat est évoquée dans le Coran, c'est suite à un discours sur la pratique de la prière. Pour la simple raison que la prière conduit à la Zakat. La Zakat, à son tour, est ce pont jeté entre le spirituel et le social. Elle est un lieu de rencontre entre la dimension verticale de l'islam et sa dimension horizontale : le transcendantal et l'économico-social.

Le mot Zakat, rappelons-le, a une double signification : purification et croissance. Il s'agit d'une forme d'ablution morale qui allège le musulman de ses fautes et comble ses négligences morales. Elle lui permet ainsi de se racheter en rattrapant ses manquements dans ses devoirs culturels ou moraux. Mais elle n'est pas que cela. Elle est une économie, mais pas n'importe laquelle. On pourrait évoquer ici la parabole de l'arbre. Pour croître, il doit donner de ses fruits. Il doit aussi laisser tomber ses feuilles et ses branches, nécessaires pour son propre humus, lequel lui permet de grandir davantage et de produire plus. L'arbre, en donnant, se nourrit. La Zakat, comme don de soi, est pour le musulman un accroissement, aussi symbolique que matériel. Le don vu sous cet angle devient un gain, un moyen de production. Autrement dit, le don mesuré, rationalisé et intelligent contribue à une certaine économie de richesse par une croissance bien distribuée qui, sans appauvrir le bienfaiteur, redresse le niveau social du pauvre. La croissance ici est collective, elle se conjugue au pluriel. Il n'y a pas de perte : « **Ce que vous donnez, Dieu vous le remplace** » rassure le Coran (34 : 39) ; « **Le don ne diminue pas le patrimoine** », confirme le Prophète (saws). Ce gain ne s'opère pas par une magie quelconque. Bien sûr, il y a un effet fondamentalement spirituel du don qui est opérant que les gens généreux ressentent à chaque fois qu'ils donnent. Il s'agit aussi d'une règle socio-économique qui nous informe que la vraie richesse, comme le vrai bonheur et la vraie joie, est celle partagée avec les autres. Autrement dit, il n'est pas dans l'intérêt de celui qui possède une richesse de laisser se développer la pauvreté, car si la misère croît, elle pourrait finir par faire disparaître cette même richesse. Il s'agit là d'une vraie théorie socio-

économique qui établit la vraie croissance, celle qui agit par l'économie du travail et la solidarité sociale en vue de diminuer le nombre de pauvres et de permettre justement une richesse soutenable.

Une fois le don ainsi perçu, la règle universelle de durabilité vient lui donner sa pleine efficacité. C'est à ce titre que la foi peut être une vraie motivation spirituelle qui permet d'entretenir le don dans la durée. Le donateur sait que son don ne part jamais en vain. L'exemple emblématique, qui illustre cette confiance sereine, est celui d'Aïcha, épouse du Prophète (saws). Il s'agit d'une perception mystique du don et d'une relation intense avec la transcendance qui se traduit admirablement par son geste quand elle parfumait l'argent avant de le poser dans la main du pauvre. Car, expliquait-elle, elle mettait cet argent d'abord dans la main de Dieu Lui-même. Pour elle - et sans tomber ni dans l'incarnation ni l'anthropomorphisme - la main du pauvre est celle de Dieu. C'est dans cette perspective morale qu'un musulman bienfaiteur ne doit attendre ni retour ni reconnaissance de la part des hommes. « **Celui qui fait un bien le fait pour lui-même** » rappelle par deux fois le Coran (41 : 46) et (45 : 15). Spirituellement parlant, l'effet se fait sentir déjà au niveau du bienfaiteur lui-même qui, par le don, entre en contact avec le divin et devient ainsi le premier bénéficiaire de son propre don par la proximité divine. Aussi, le mérite spirituel d'une action charitable doit-il, en principe, l'impacter au niveau de sa propre conscience par la satisfaction qu'il éprouve d'avoir accompli son devoir envers les plus démunis et en s'affranchissant de la cupidité et de l'avarice dont beaucoup d'hommes sont esclaves.

Ces considérations théologico-mystiques étant rappelées, les canonistes (fuqaha-s) quant à eux parlent de la notion de la kifāya (la suffisance) : un principe étroitement lié à ce qu'on appelle aujourd'hui développement durable, comme forme de rationalisation du don.

Nous pouvons résumer leur philosophie éthique par deux postures logiques et de bon sens. La première forme de kifāya se fait par un don régulier pour entretenir une personne handicapée - moteur ou mental -, un mineur (orphelin par exemple) ou toute personne incapable d'assurer ou d'assumer sa propre vie matérielle. La deuxième attitude de la kifāya, relevant toujours de ce paradigme du don durable, est réalisée par une contribution à une œuvre charitable ou à un financement total d'une entreprise économique qui donne un travail décent aux personnes démunies afin de les sortir durablement de la précarité. Omar, deuxième calife, disait à ce titre : « **Quand vous donnez aux pauvres rendez-les riches** », dans le sens de l'autonomie et de la dignité. Il est évident que selon cette doctrine sociale, le don ne doit aucunement encourager à une assistance indéfinie d'une personne, qui pourtant jouit de toutes ses facultés physiques et mentales, mais doit être un moyen économique intelligent et rationnel pour qu'elle se redresse par elle-même et pour qu'elle puisse à son tour aider les autres à se redresser.

Tareq OUBROU
Membre du Comité Éthique SIF

PROJETS DURABLES

Développer l'autonomie des populations

Le Secours Islamique France met au centre de ses préoccupations le développement de l'autonomie des populations. Autonomie financière, alimentaire, d'accès à l'eau ou à l'éducation ; en fonction du contexte dans lequel nous intervenons, nos actions vont s'orienter en priorité vers un aspect plutôt qu'un autre.

Il est difficile d'envisager une autonomie alimentaire dans des régions où les populations n'ont pas accès à l'eau. De la même façon, l'éducation n'est pas une priorité pour les populations qui vivent en insécurité alimentaire. Il est toujours possible de construire une école dans un village où l'eau et la nourriture manquent, il est cependant fort probable qu'elle ne soit pas utilisée, parce que ce sont souvent les enfants qui ont la responsabilité d'aller trouver de l'eau pendant que la mère cherche le bois et que le père est en charge de trouver de quoi nourrir sa famille.

L'accès à l'eau est pour le Secours Islamique France une priorité, car vous l'aurez compris, de cette ressource va dépendre le développement d'autres activités. Aussi, nous mettons tout en œuvre pour que les populations aient un accès autonome et une gestion indépendante de l'eau.

Forage, installation de châteaux d'eau, de bornes fontaines, mise en place d'impluviums (récupérateurs d'eau de pluies), nous utilisons différentes techniques en fonction du pays, de la culture et des besoins des populations. L'objectif est que les populations soient en mesure de s'approprier au mieux le projet de façon à ce qu'il dure le plus longtemps possible.

Quant à la sécurité alimentaire, elle revêt deux aspects. Un premier volet concerne la réponse urgente à une pénurie qui consiste souvent à distribuer des denrées alimentaires à des familles qui n'ont plus les moyens de subvenir à leurs besoins. C'est souvent pendant les périodes de soudure que ces distributions sont indispensables. La période de soudure, se situe entre le moment où les greniers des réserves sont vides et le début des nouvelles récoltes. La durée peut varier d'une année à l'autre en fonction de plusieurs paramètres.

Le second aspect est plus préventif et consiste à permettre aux agriculteurs de développer une agriculture vivrière pour être autonome et, quand c'est possible, en faire une activité économique rémunératrice. C'est le cas à Gaza par exemple ou au sud de Madagascar où nous aidons les paysans à cultiver leur terre en les formant à de nouvelles techniques d'arrosage. Lorsque la production le permet, nous accompagnons les agricul-



teurs dans la mise en place de banques céréalières ou rizicoles en fonction du pays et des habitudes alimentaires. Grâce à ces coopératives, ils peuvent revendre une partie de leur production en mutualisant les coûts et en tirant une rémunération.

Donner aux enfants les moyens de leur développement dans le respect de leur culture et de leurs traditions, c'est aussi l'un des buts que s'est fixé le SIF dans ses interventions. Lorsque l'on parle de développement de l'enfant, la première chose qui nous vient à l'esprit c'est l'éducation. Et pour cause, l'éducation est le pilier sur lequel va reposer le développement de l'enfant dans sa compréhension de son environnement, de sa place au sein de la communauté, des us et coutumes, l'apprentissage des langues et l'acquisition de savoirs, etc.

Cependant, cette éducation n'est parfois pas perçue comme une priorité et, lorsqu'elle est identifiée comme telle, n'est pas toujours facile à mettre en place. Il y a plusieurs freins à l'accès à l'éducation. Ils peuvent être matériels, financiers, structurels. La nécessité de survivre à son environnement est souvent la principale cause de l'absence d'éducation. Les enfants doivent d'abord chercher de quoi boire et manger avant de se préoccuper de leur instruction. Ensuite, dans de nombreux villages, même lorsque les conditions sont réunies, l'école a du mal à se mettre en place, faute d'enseignants ou de moyens matériels.

Le SIF essaye d'intervenir à plusieurs niveaux. En Syrie par exemple, nous avons réhabilité les infrastructures d'eau et les sanitaires dans de nombreuses écoles pour permettre aux enfants de pouvoir réinvestir ces lieux.

Il y a aussi notre programme de parrainage, essentiellement axé sur l'accès à l'éducation. En effet, l'une des conditions pour qu'un enfant puisse bénéficier du parrainage, est qu'il soit inscrit et assidu à l'école.

En Cisjordanie, c'est l'accès à l'autonomie des enfants en situation de handicap que nous essayons de promouvoir en leur facilitant la prise en charge en milieu ordinaire.

Tous ces programmes, visent à aider les populations les plus vulnérables sur le long terme et à leur donner les moyens de se prendre en charge.

Kaled GOUIDER

Directeur Développement des Ressources Financières

RAMADAN 2010

Plus de 86 000 voix vous disent merci !

Comme chaque année, le mois de Ramadan reste remarquable par l'élan de générosité dont font preuve les donateurs, partenaires associatifs et bénévoles du Secours Islamique France. En 2010, aussi bien en France qu'à l'international, des dizaines de milliers de personnes ont pu recevoir le fruit de leurs dons⁽¹⁾. Le projet le plus important reste celui de l'aide alimentaire qui consiste en la distribution de repas ou de colis alimentaires auprès des personnes dans le besoin.

Au Bangladesh, en Inde, au Sénégal, en Mauritanie, au Tchad, en Irak, en Syrie, en Palestine (Gaza et Cisjordanie), au Pakistan, de nombreuses familles dans le besoin souffrent de la pauvreté, des conflits ou des dégâts causés par les catastrophes naturelles. En tout, plus de 76 000 personnes ont bénéficié de colis composés pour la plupart de riz, céréales, légumes secs, huile, sucre, lait en poudre, dattes, thé ou café, etc. ou parfois de la distribution de repas chauds, selon le cas.

En France, aussi, vos dons ont permis d'apporter du réconfort à ceux qui en ont le plus besoin. Près de 6 000 personnes ont ainsi pu partager des repas dans l'un des 9 foyers⁽²⁾ d'Île de France et dans le restaurant solidaire⁽³⁾ installé à Saint-Denis. 4 000 kits alimentaires contenant des dattes, du chocolat, des biscuits, des compotes, etc. ont été offerts



durant la période de Ramadan dans des centres carcéraux à Nanterre, La Santé, Melun, Rennes, Villepinte, Osny, Fleury-Mérogis... afin de rompre avec l'isolement des personnes.

En France comme à l'international, vos dons ont permis de mener des actions solidaires efficaces et de répondre à un vrai besoin alimentaire. A l'occasion de ce Ramadan de l'hégire 1432 (mois d'août 2011), nous déploierons à nouveau les efforts nécessaires pour faire encore mieux, et nous sommes confiants car nous savons que vous serez à nos côtés dans cette période bénie du Ramadan, et au-delà.

(1) Dons effectués dans les caisses « Nourrir les Nécessiteux » et « Zakat Al Fitir »

(2) 7 foyers ADOMA à Massy et Saint Denis, 1 foyer des jeunes à Saint Ouen et 1 foyer de stabilisation à Rosny

(3) Installé dans une tente-chapiteau boulevard Anatole France à Saint Denis, le restaurant solidaire a accueilli jusqu'à 200 personnes tous les soirs du Ramadan

Namissa SANFO

Responsable Com. des Campagnes

PALESTINE

Le SIF poursuit ses projets d'aide humanitaire

« Et quand tu te libères..., pense aux autres.
Ceux qui ont perdu leur droit à la parole
Et en pensant aux autres, lointains,
penses à toi-même et dis
"et si j'étais une bougie dans le noir" »

وأنت تحرر نفسك بالاستعارات، فكر بغيرك
(من فقدوا حقهم في الكلام)
وأنت تفكر بالآخرين البعيدين، فكر بنفسك
(قل: ليتني شمعة في الظلام)

Mahmoud Darwich, poète palestinien (1941-2008)

C'est dans le même esprit que ces mots du célèbre poète palestinien Mahmoud Darwich que le Secours Islamique France mène ses actions en tentant, à son échelle, d'amener quelques petites bougies pour illuminer le quotidien des Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza.

A Gaza, les programmes développés dans l'urgence suite à l'opération « Plomb Durci », il y a déjà plus de deux ans, continuent dans un contexte de crise. Les principaux programmes du SIF à Gaza répondent à des problématiques d'urgence : un programme contre la malnutrition infantile et la protection de l'enfance avec la distribution de lait et biscuits vitaminés ainsi que la construction de ludothèques dans les jardins d'enfants et le parrainage d'orphelins. Un soutien très important aux agriculteurs et une aide à la réhabilitation des maisons détruites par la guerre sont également mis en œuvre par les équipes du SIF.



En Cisjordanie, une évaluation a été menée auprès des enfants afin d'identifier leurs besoins. En réponse à cette étude, deux interventions sont en cours en ce moment même dans une école d'enfants bédouins et dans une maison de protection des enfants afin de leur offrir les infrastructures nécessaires à leur bien-être et éducation. Un programme de protection de l'enfance devrait également prochainement commencer avec des activités récréatives, éducatives et sportives pour les enfants ainsi qu'un soutien aux professionnels travaillant

avec eux. L'objectif est de prévenir les abus, violences, exploitations ou négligences et de protéger les enfants dans les meilleures conditions possibles.

Les deux bureaux offrent également à leurs bénéficiaires des moments de soutien lors de projets saisonniers comme le Ramadan ou encore Aid Al Adha. Ces moments sont précieux car ils représentent des instants d'intense solidarité et de fête. Il y a un sentiment exceptionnel ; une relation à part : un vrai moment d'humanité et de complicité entre le SIF et ses bénéficiaires.

Le SIF met un point d'honneur à inscrire sa démarche dans une vision globale des difficultés affrontées au quotidien par la population palestinienne en intervenant à la fois sur les besoins d'urgence mais également dans le développement. Enfin, les actions de sensibilisation menées depuis la France donnent toutes leur cohérence à nos projets en se positionnant pour les droits de nos bénéficiaires à avoir accès à une aide humanitaire de qualité. En ayant cette approche, le SIF soutient durablement les Palestiniens, d'où l'importance de continuer et d'assurer une présence continue tant qu'elle sera nécessaire.

De la part de ces « autres » lointains, qu'ils soient enfants, adultes, vieillards, bédouins, réfugiés, villageois ou citadins, de Cisjordanie ou de Gaza mais aussi des membres de l'équipe SIF en Palestine, Choukrane⁽¹⁾ pour ces lumières venues de France ! C'est grâce à chacun d'entre vous que nous pouvons concevoir et mettre en place des projets pour eux.

(1) Merci

Elise RESLINGER
Coordinatrice Programmes SIF en Cisjordanie

PAKISTAN

1 an après restons mobilisés !

Le 26 juillet 2010, une mousson meurtrière s'abattait sur le Pakistan. Des inondations sans précédent faisaient au moins 1 760 morts, affectaient 21 millions d'habitants et privaient 10 millions de personnes de leur logement. Du nord au sud, sur près de 2 000 km, le pays a été ravagé. Présent depuis 2009 dans le pays, le SIF a réagi rapidement pour porter secours aux millions de personnes sinistrées. Quand est-il 1 an après ? Quels sont les résultats concrets des projets menés et soutenus grâce à vous, nos donateurs ?

Quelques jours après la catastrophe, secondé par ses partenaires locaux Peace Development Foundation (PDF) et Aghaz, le SIF a mis tout en œuvre pour répondre aux besoins d'urgence : distribution de denrées alimentaires, accès à l'eau potable, mise à disposition d'abris, de vêtements et de chaussures.

Ainsi, le SIF a distribué des colis de viande à près de 5 400 bénéficiaires et a pu affréter 5,4 tonnes d'aide alimentaire (riz et pâtes) pour subvenir aux besoins des sinistrés. Des distributions de kits d'hygiène et de cuisine, nécessaires pour améliorer le quotidien de 6 300 personnes, ont également été effectuées. En terme d'assainissement et d'accès à l'eau potable, un projet spécifique situé dans la vallée du Swat a été mis en place pour répondre aux besoins de près de 50 000 bénéficiaires, avec distribution de kits d'hygiène, sensibilisation et construction de latrines.

Avec l'arrivée de l'hiver, à partir du mois de novembre, des kits Grand Froid composés de couvertures, matelas, vêtements et chaussures ont été distribués, apportant réconfort et bien-être à plus de 5 000 personnes. En parallèle, 300 kits spéciaux pour



bébés (nourriture énergétique, pulls, serviettes, etc.) ont été offerts.

Aujourd'hui, les équipes du SIF sont en train de reconstruire et réhabiliter près de 500 maisons dans la région du Sindh, au sud du Pakistan.

Toutes ces actions ont été possibles grâce à la générosité sans limite de nos donateurs et à l'efficacité de nos partenaires et de notre équipe sur place !

Après 1 an, nous sommes fiers de pouvoir améliorer les conditions de vie pour les milliers de victimes et dresser un bilan positif des projets menés. Néanmoins, nous restons conscients de l'ampleur de cette catastrophe, de la mobilisation, à tous les niveaux, que celle-ci a suscitée et du temps et de l'énergie qu'il faut encore optimiser pour reconstruire ce pays sinistré. Pendant ce mois de Ramadan, nous serons également aux côtés des populations vulnérables du Pakistan pour leur fournir de quoi se nourrir décemment tout en poursuivant nos actions d'aide durable.

Olivia CHOUQUET
Chargée de projets en
Communication

BREVES

Combattre le choléra au Tchad

Depuis fin juin 2010, une épidémie de choléra sévit au Tchad. Une résurgence du fléau au début de l'année 2011 a provoqué de nouvelles hécatombes et aujourd'hui, 13 des 61 départements tchadiens et particulièrement la capitale N'Djamena sont touchés. Le Secours Islamique France, déjà présent au Tchad à travers les projets saisonniers et le forage de puits, a décidé d'agir au travers d'un programme spécifique : action préventive de sensibilisation (promotion des bonnes pratiques d'hygiène comme le lavage des mains, l'utilisation des latrines, le traitement et le stockage hygiénique) et distribution de kits d'hygiène (savon, javel, lavoire, etc.). Ce programme est mené en partenariat avec UNICEF et concerne la population résidant dans les quartiers les plus modestes de N'Djamena, soit 2 500 ménages. Soutenez notre Fonds Eau et assainissement sur www.secours-islamique.org.

Rendre le sourire aux orphelins d'Haïti

Il y a plus d'un an et demi, le Secours Islamique France répondait aux besoins de centaines de milliers de sinistrés, victimes du terrible séisme en Haïti. Aujourd'hui, notre aide auprès des populations continue, plus particulièrement dans le domaine de l'Enfance. Ainsi, nous œuvrons dans 24 orphelinats à Tabarre, Port-au-Prince, Croix de Bouquets et Carrefour. Nos actions se concentrent sur l'amélioration des conditions de vie des orphelins et sur leur épanouissement : distribution d'eau potable, distribution de lait et d'aliments, construction et réhabilitation de latrines et de douches, sensibilisation à l'hygiène, redistribution de kits scolaires, de jeux, mise en place d'activités socio-éducatives et équipement des dortoirs (lits, matelas, couvertures).

Apporter aide et soutien aux migrants tunisiens en région parisienne

Depuis fin avril, des centaines de migrants tunisiens sont arrivés en région parisienne et plus particulièrement Porte de la Villette. Sans abris, ils avaient besoin de soins médicaux et d'une aide alimentaire. Le SIF s'est mobilisé et, dès le 28 avril, a procédé à la distribution de colis alimentaires, de kits d'hygiène et de duvets. A partir du 2 mai et jusqu'à ce jour, notre équipe distribue des petits-déjeuners et des vêtements à ceux qui en ont besoin. D'autres migrants situés à Massy et à Paris ont également bénéficié de cette aide. Ces actions ont été menées en coordination avec différents acteurs comme la Société Saint-Vincent-de-Paul, le Secours Catholique, la FICR (Fédération Tunisienne des Deux Rives), etc. Vous pouvez contribuer à ce projet en soutenant notre Fonds Solidarité France.

« La solitude le combat », un ouvrage de fraternité

Membre de la campagne « Pas de solitude dans une France fraternelle », déclarée Grande Cause nationale 2011, le Secours Islamique France vient de contribuer, au travers de la plume de son Président Rachid LAHLOU, au livre « La solitude le combat ». Recueil de témoignages, coécrit par l'ensemble des partenaires de la campagne, cet ouvrage, prévu pour début juillet, constitue un vrai message de fraternité. Plus d'infos sur www.contreласolitude.fr.

RAMADAN EN FRANCE

Partage, solidarité et convivialité

Le mois de Ramadan est un temps fort pour le département des Missions Sociales France du Secours Islamique. C'est une période très dense en activités. Comme l'année passée, il est prévu de distribuer 4 000 colis aux détenus de la plupart des prisons d'Ile de France et du Nord et de mettre en place un restaurant solidaire à Saint Denis intitulé « Les tables de Ramadan » pour le différencier du restaurant solidaire pérenne qui sera mis en place dans cette ville.

Les colis aux incarcérés

Des colis contenant des dattes, des biscuits, des fruits secs, un plat halal à chauffer, des enveloppes timbrées, un stylo et un flacon d'huiles essentielles parfumées seront préparés par un grand nombre de bénévoles ; un symbole du plaisir d'offrir. Les prisons concernées sont les maisons d'arrêt de Fleury Mérogis, Melun, Villepinte, Fresnes, La Santé, Nanterre, Nantes, et pour le Nord : Bapaume et Valenciennes.

Les tables de Ramadan

Nous avons sollicité la mairie de Saint Denis pour la mise à disposition d'un emplacement ou d'un local pour le mois d'août, afin d'assurer chaque soir la préparation et la distribution de repas complets à plus de 200 personnes. Nous envisageons une capacité d'une vingtaine de tables



© SIF

ainsi que des bancs pour la restauration assise avec un self service. Il est prévu de varier tous les jours le menu, apportant ainsi des parfums du monde et des plats diversifiés pour satisfaire tous les goûts. Le but est de servir des repas quotidiens, dans une ambiance conviviale, d'échange et de partage en mêlant plusieurs catégories sociales (personnes âgées, jeunes, personnes sans domicile fixe, chômeurs, travailleurs pauvres, riverains, familles avec enfants, etc.). Un concept identique sera repris à Lyon en collaboration avec l'association OQP (Objectif Quartier Péri).

Le Partenariat avec d'autres associations

Durant la période du Ramadan, plusieurs associations seront aidées logistiquement et financièrement dans le cadre d'un partenariat pour apporter près de 15 000 repas en tout. Parmi elles, nous citerons l'association EMF (Étudiants Musulmans de France) qui bénéficiera de l'aide du SIF. Une quinzaine de villes sont concernées : Amiens, Bordeaux, Caen, Lyon, Lille, Grenoble, Toulouse, Nancy, Limoges, Rouen, Marseille, Besançon, Montpellier, Paris.

Djilali BENABOURA

Responsable Missions Sociales France

VOTRE ZAKÂT POUR DES PROJETS SOLIDAIRES

La Zakât Al Maal est l'aumône obligatoire que chaque musulman verse en vertu des règles de solidarité instituées en Islam. D'une manière générale, si la valeur des biens en votre possession depuis 1 an au moins excède le Nissâb⁽¹⁾, vous devez vous acquitter de 2,5% de ce montant.

Depuis plusieurs années déjà, le Secours Islamique France a mis en place une caisse spéciale afin de collecter et redistribuer la Zakât aux personnes dans le besoin.

Votre Zakât pourra ainsi servir à financer des projets d'aide humanitaire à l'international et en France (Caisse Zakât Al Maal) ou en France uniquement (Caisse Zakât Al Maal France).

Vous pouvez aussi verser votre Zakât Al Fitr dès le début du mois de Ramadan (5€ par personne).

Plus d'infos sur www.secoures-islamique.org

(1) Le Nissâb est l'équivalent de 85g d'or, estimé à environ 2 900€ en juillet 2011 - ou de 595g d'argent selon le rite hanafite, soit environ 459€.

APPEL AUX BENEVOLES !

Vous êtes sensibles aux actions menées par le Secours Islamique France, Vous souhaitez nous aider de façon active ? Alors, rejoignez nous !

Devenez Bénévoles !

Il y a forcément une mission pour vous ! N'hésitez pas à nous contacter par email à

benevoles@secours-islamique.org

ÎLE DE LA RÉUNION

Soirées de Solidarité, Une Première !



© SIF

Après plus de 18 ans de présence sur l'Île à travers le soutien des donateurs réunionnais, le SIF a organisé, pour la première fois, deux Soirées de Solidarité dans le nord et le sud de « l'Île de Feu » ; des rencontres pleines d'émotions !

Après des années de fidélité au SIF, il devenait prioritaire de réaliser ce vieux rêve - aller à la rencontre de nos donateurs réunionnais - que les urgences successives ont sans cesse repoussé. C'est ainsi que les 22 et 23 avril 2011, deux Soirées de Solidarité ont été organisées pour mieux faire connaissance avec le public, livrer des bilans et rendre compte des actions et projets réalisés grâce au soutien des donateurs.

Les soirées ont été animées par les chants spirituels de Khalid BELRHOUI, des conférences de Nabil ENNASRI sur l'humanitaire et l'écologie, ainsi que les témoignages et vidéos des projets sur le terrain. Le Directeur Exécutif, Mahieddine KHELLADI, a tenu à être là pour s'exprimer et dire sa reconnaissance aux 300 invités présents.

Une collecte a été improvisée pour forer des puits au Tchad et les donateurs ont répondu présents à cet appel, c'est ainsi que deux puits ont été financés, l'un par les donateurs de Saint-Denis et l'autre par ceux de Saint-Pierre.

Beaucoup nous ont témoigné leur joie de rencontrer leur ONG et « de mettre des visages » sur ces travailleurs si éloignés de leur lieu de résidence. Pour nous, l'émotion était aussi intense.

Merci à tous nos fidèles donateurs pour leur générosité et leur accueil, et merci également à l'équipe de la délégation réunionnaise du SIF qui a contribué à l'organisation de ces événements.

Salah Eddine BENZINE
Responsable Relation Donateurs



© SIF

BULLETIN DE GÉNÉROSITÉ

Pour nous faciliter la saisie, merci d'inscrire les informations (chiffres et lettres en majuscule) dans les cases indiquées.

Je fais un don d'un montant de :

€

Aide et sécurité alimentaire* (Nourrir les Nécessiteux)

Zakat Al Fitr**

Zakat Al Maal

Cadeau de l'Aid

Eau et assainissement

Fonds Général (Soutenir le SIF et ses missions)

*Le Fonds « Sécurité Alimentaire » sert à financer nos actions de distribution de colis alimentaires pendant Ramadan ainsi que tous nos autres projets favorisant l'autonomie alimentaire des populations tout au long de l'année. C'est le cas par exemple des projets de relance agricole, de culture maraîchère et d'élevage.

**La fitya et kaffara (compensation des jours non jeûnés) sont à verser dans la caisse Zakat Al Fitr.

Merci d'envoyer ce coupon avec votre don :

Chèque libellé à l'ordre du Secours Islamique

Don en ligne : www.secoures-islamique.org/dons

Mandat compte : CCP 29 19 D Paris

Carte bancaire (N° à 16 chiffres + 3 derniers n° au dos)

CODE DONATEUR :

RAM11J

Nom :

Prénom :

N° Appt, Etage, ...

Bât., Résidence, Immeuble...

N°

Type Voie (Rue, Avenue, Allée, Boulevard...)

Libellé de la voie

Code Postal

Commune

Téléphone

E-Mail

L'Email est le meilleur moyen de vous tenir informé rapidement.

J'accepte de recevoir de la part du Secours Islamique France des sollicitations dans le cadre de ses projets humanitaires par email

AGRÉÉE PAR

COMITÉ DE LA CHARTE
don en confiance

Le SIF reçoit l'agrément du Comité de la Charte

Le 26 mai 2011, le Comité de la Charte du don en confiance a octroyé son agrément au Secours Islamique France. Le Comité de la Charte du don en confiance est un organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité publique. Depuis près de 20 ans, le Comité a élaboré un ensemble de règles de déontologie regroupées dans une Charte que les organisations agréées s'engagent à respecter. Le Comité en contrôle l'application.

Notre organisation a rejoint ainsi les 72 associations françaises déjà agréées, confirmant ainsi notre engagement à respecter les règles de déontologie concernant le fonctionnement statutaire et la gestion désintéressée, la rigueur de la gestion, la qualité de la communication et de la collecte de fonds et la transparence financière.

Pour nos milliers de donateurs, il s'agit d'un gage supplémentaire de confiance qui montre combien nous sommes soucieux de respecter nos engagements et de nous assurer que leurs dons sont bien utilisés auprès des bénéficiaires.

Plus d'infos sur www.comitecharte.org

10, rue Galvani 91300 Massy | Tél. : 01 60 14 14 14

Conformément à la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant établie dans nos fichiers. L'article 200 du code général des impôts vous donne droit à une réduction de 75% de vos dons plafonnés à 521 €, puis de 66% au delà, dans la limite de 20% de votre revenu imposable, le surplus à 66% étant reportable 5 ans.